

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mercredi 17 juin 2026 à 09H30

Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10% du prix atteint
Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (78) 5 place André Mignot

EN UN LOT

Sur la commune de **BOIS D'ARCY (78390)** dans un ensemble immobilier dénommé « **LES PORTES DU CANAL** »
Lieudit Chemin de Puits à Loup, dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Dénommée « **La Croix Bonnet** »
Cadastrés section BK n° 18, lieudit « Chemin de Puits à Loup » pour 1ha 45a 11ca, n°19, lieudit « Chemin de Puits à Loup » pour 10a, soit pour une contenance totale de 1ha 55a 11ca

Lot n° 415 : **UN APPARTEMENT de 47,63 m²** dans le bâtiment D, au 1er étage, porte n°706, comprenant : entrée, séjour, coin cuisine, chambre, salle d'eau, WC, BALCON

Lot n° 560 : **UN PARKING** extérieur

Les lieux sont inoccupés et font l'objet d'un bail en tacite prorogation depuis le 3 janvier 2019

Cette vente a lieu à la requête du **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)**, SA au capital de 124.821.703,00 Euros, inscrite au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644, dont le siège social est situé 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75017 Paris, prise en la personne de son représentant légal en exercice dûment habilité et domicilié en cette qualité audit siège ; Venant aux droits du **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE (CIFMED)**, société anonyme dont le siège social est situé 7 Rue du Docteur Jean Fiolle à MARSEILLE (13006), au capital social de 52.500,00 euros, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le n°391 799 764 ; à sa suite de la fusion-absorption en date du 1er décembre 2015, ayant pour Avocat, Maître Virginie DESPORT-AUVRAY, Avocat au Barreau de VERSAILLES.

MISE À PRIX : 22.500 € (VINGT DEUX MILLE CINQ CENT EUROS)
(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES

CONSIGNATION POUR ENCHERIR

Consignation pour enchérir obligatoire en un chèque de banque établi à l'ordre du bâtonnier séquestre d'un montant de **3.000 €**, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'avocat chargé de porter les enchères.

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 20 avril 2026, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Virginie DESPORT-AUVRAY.

POUR CONSULTER LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE S'ADRESSER :

► À **Maître Virginie DESPORT-AUVRAY**, Avocat au Barreau de VERSAILLES, demeurant 19 rue Saint Louis - 78000 VERSAILLES. Tél : 01.39.50.72.14 – Email : virginie.desport-auvray@wanadoo.fr dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► À la **A.A.R.P.I ASM Avocats**, la AARPI ASM Avocats, prise en la personne de **Maître Edith SAINT-CENE**, association d'avocats inscrite au Barreau de Paris, demeurant 4, rue de la Bienfaisance – 75008 Paris, Tél : 01 88 61 49 40 - Email : esaintcene@asmavocats.fr – Vestiaire E0624

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente est déposé (RG 25/00017)

► Sur INTERNET : www.licitor.com - www.asmavocats.fr

Sur les lieux pour visiter, le **mercredi 27 mai 2026 de 15h00 à 16h00** et le **mardi 2 juin 2026 de 11h00 à 12h00**